

Projets autochtones du Québec (PAQ)
États financiers
31 mars 2026

Projets autochtones du Québec (PAQ)

Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2026

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5
Renseignements complémentaires.....	12

Aux administrateurs de
Projets autochtones du Québec (PAQ)

Opinions

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Projets autochtones du Québec (PAQ) (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Opinion avec réserve sur la situation financière

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement des opinions, y compris le fondement de l'opinion avec réserve sur la situation financière » de notre rapport, le bilan ci-joint donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2026, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opinion non modifiée sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie

À notre avis, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des résultats des activités et des flux de trésorerie de l'Organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2026, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement des opinions, y compris le fondement de l'opinion avec réserve sur la situation financière

Nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des subventions et dons à recevoir ainsi que des subventions et dons reportés au 31 mars 2026. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos à cette date, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve sur la situation financière et notre opinion d'audit non modifiée sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l.¹
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Laval (Québec)
Le 2 juin 2026

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130159

Projets autochtones du Québec (PAQ)

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2026

	2026	2025
Produits		
Subventions (annexe A)	11 324 213	9 899 806
Subvention SRPNI - portion intérêts des prêts	85 974	163 867
Dons (annexe B)	1 006 381	1 043 254
Loyers - part des locataires	107 882	118 158
Subvention OMH - supplément au loyer	-	247 358
Intérêts	432 067	527 383
Autres revenus	47 569	24 845
Amortissement des apports reportés	294 363	125 802
	13 298 449	12 150 473
Charges		
Salaires et avantages sociaux	6 457 023	5 794 758
Sous-traitance	36 864	-
Loyer - Hôtel des Arts - PAQ 2	2 113 993	2 109 637
Loyer - bureaux administratifs	57 561	47 516
Surveillance et sécurité	1 050 885	958 593
Honoraires professionnels	572 204	452 866
Conciergerie	473 748	478 972
Alimentation et accessoires	317 633	271 022
Entretien et réparations	213 019	274 505
Assurance	190 900	111 699
Taxes foncières	118 809	50 331
Électricité	106 350	78 561
Projet santé communautaire - partenariat CHUM	92 465	91 610
Association, cotisation et publicité	78 838	52 429
Matériel et application informatique	76 355	49 478
Programme de recherche - partenariat CHUM	75 761	75 660
Activités et animation	72 338	48 612
Papeterie et fournitures de bureau	51 986	50 989
Télécommunications	44 772	34 941
Frais de déplacement	39 975	32 490
Formation	38 485	74 729
Coûts des carburants	22 731	11 988
Reconnaissance du personnel	11 826	15 410
Services de l'aîné autochtone et guide spirituel de PAQ	11 599	14 512
Frais divers	-	1 393
Intérêts sur la dette à long terme	97 520	181 705
Intérêts, frais bancaires et services de payes	12 258	16 275
Amortissement des immobilisations corporelles	304 234	304 234
	12 740 132	11 684 915
Excédent des produits sur les charges	558 317	465 558

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Projets autochtones du Québec (PAQ)

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2026

						2026	2025
	Réserve immobilière	Réserve mobilière	Investi en immobilisations	Réserve de gestion hypothécaire	Non affecté	Total	Total
Solde au début	985 765	141 921	2 096 347	34 429	642 896	3 901 358	3 196 064
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	558 317	558 317	465 558
Apport reçu pour l'acquisition de terrains	-	-		-	-	-	239 736
Affectations internes (note 11)							
Contribution aux réserves	6 050	10 581	-	1 270	(17 901)	-	-
Investi en immobilisations							
Augmentation de l'encaisse réservée (note 5)	-	-	1 334 926	-	(1 334 926)	-	-
Acquisition d'immobilisations	-	-	997 392	-	(997 392)	-	-
Augmentation des apports reportés	-	-	(624 999)	-	624 999	-	-
Amortissement des immobilisations	-	-	(304 234)	-	304 234	-	-
Remboursement de la dette à long terme	-	-	197 009	-	(197 009)	-	-
Augmentation des apports à recevoir	-	-	(1 904 409)	-	1 904 409	-	-
Amortissement des apports reportés	-	-	294 363	-	(294 363)	-	-
Solde à la fin	991 815	152 502	2 086 395	35 699	1 193 264	4 459 675	3 901 358

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Projets autochtones du Québec (PAQ)

Bilan

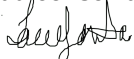
31 mars 2026

	2026	2025
Actif		
Court terme		
Encaisse	7 301 022	5 151 300
Débiteurs (note 3)	419 734	202 367
Subventions et dons à recevoir (note 4)	5 099 645	11 242 531
Frais payés d'avance	52 048	162 109
	12 872 449	16 758 307
Encaisse réservée (note 5)	9 698 512	8 345 685
Subventions et dons à recevoir - SRPNI	1 164 523	1 346 894
Immobilisations corporelles (note 6)	19 349 654	18 656 496
	43 085 138	45 107 382
Passif		
Court terme		
Créditeurs et frais courus (note 7)	1 093 823	1 132 422
Subventions et dons reportés (note 8)	9 990 362	12 665 951
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	210 611	197 463
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 10)	1 643 727	-
	12 938 523	13 995 836
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	25 415 162	25 084 526
Dette à long terme (note 10)	271 778	2 125 662
	38 625 463	41 206 024
Actif net		
Réserve immobilière	991 815	985 765
Réserve mobilière	152 502	141 921
Réserve de gestion hypothécaire	35 699	34 429
Investi en immobilisation	2 086 395	2 096 347
Non affecté	1 193 264	642 896
	4 459 675	3 901 358
	43 085 138	45 107 382

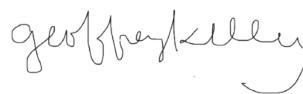
Engagements contractuels (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration



administrateur



administrateur

Projets autochtones du Québec (PAQ)

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2026

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	558 317	465 558
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(294 363)	(125 802)
Amortissement des immobilisations corporelles	304 234	304 234
	568 188	643 990
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	3 321 392	160 791
	3 889 580	804 781
Activités d'investissement		
Variation des placements	-	205 318
Acquisition d'immobilisations corporelles	(997 392)	(1 447 069)
Variation des subventions et dons à recevoir - SRPNI	182 371	173 532
	(815 021)	(1 068 219)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(197 009)	(184 207)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	624 999	4 510 644
Apport reçu pour l'acquisition de terrains	-	239 736
	427 990	4 566 173
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 502 549	4 302 735
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	13 496 985	9 194 250
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	16 999 534	13 496 985

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de l'encaisse réservée.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'organisme

Projets autochtones du Québec (PAQ) (l'« Organisme ») a été constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), le 5 mars 2004. L'Organisme est reconnu comme organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Sa mission est d'offrir un service d'hébergement et des services d'intégration sociale adaptés aux cultures des Premières Nations, des Inuit et des Métis qui vivent dans des situations précaires ou en transition.

2. Méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse réservée, des débiteurs et des subventions et dons à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Matériel roulant - refuge	5 ans
Bâtiment - refuge	40 ans
Mobilier et équipement - refuge	10 ans
Bâtiment - Maison Akhwà:tsire	40 ans
Bâtiment - transition	40 ans
Bâtiment - Sherbrooke	40 ans
Bâtiment - Saint-Germain	40 ans

Le Bâtiment - Sherbrooke et Bâtiment - Saint-Germain seront amortis au moment de leur mise en service.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en revenus au cours de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Revenus de dons

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations corporelles suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations corporelles.

Produits de location

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée des baux lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus des locataires est comptabilisée à titre de montant à recevoir.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Projets autochtones du Québec (PAQ)

Notes complémentaires

31 mars 2026

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3. Débiteurs

	2026	2025
Loyers à recevoir	6 303	2 737
Taxes de vente	409 704	195 130
Autres	3 727	4 500
	419 734	202 367

4. Subventions et dons à recevoir

	2026	2025
Ministère de la Santé et des Services sociaux	1 918 642	6 638 457
Dons	1 214 497	1 429 668
Ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion	620 027	203 857
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI)	463 018	457 548
Ministère de la Sécurité Publique	414 322	-
Services aux Autochtones Canada	180 594	2 257 915
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	149 000	-
Réseau de la communauté autochtone à Montréal	79 234	172 467
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (La CLES)	37 633	37 634
Ville de Montréal	20 788	43 104
Office municipal d'habitation à Montréal	1 890	1 881
	5 099 645	11 242 531

5. Encaisse réservée

	2026	2025
Encaisse réservée afférente aux immobilisations corporelles ^(a)	8 518 496	7 183 570
Encaisse réservée afférente aux autres réserves	1 180 016	1 162 115
	9 698 512	8 345 685

a) L'encaisse réservée afférente aux immobilisations corporelles représente les sommes reçues pour les projets Sherbrooke et Saint-Germain qui n'ont pas encore été dépensées au 31 mars 2026.

Projets autochtones du Québec (PAQ)
Notes complémentaires
31 mars 2026

6. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2026 Valeur nette</i>	<i>2025 Valeur nette</i>
Terrain - refuge	717 600	-	717 600	717 600
Matériel roulant - refuge	87 296	39 283	48 013	65 472
Bâtiment - refuge	2 499 245	624 810	1 874 435	1 936 916
Mobilier et équipement - refuge	144 453	77 334	67 119	81 564
Terrain - Maison Akhwà:tsire	929 000	-	929 000	929 000
Bâtiment - Maison Akhwà:tsire	5 707 655	428 074	5 279 581	5 422 272
Terrain - transition	777 400	-	777 400	777 400
Bâtiment - transition	2 686 286	670 765	2 015 521	2 082 678
Terrain - Sherbrooke	1 791 731	-	1 791 731	1 791 731
Bâtiment - Sherbrooke	4 649 254	-	4 649 254	4 038 510
Terrain - Saint-Germain	239 736	-	239 736	239 736
Bâtiment - Saint-Germain	960 264	-	960 264	573 617
	21 189 920	1 840 266	19 349 654	18 656 496

7. Crédoeurs et frais courus

	<i>2026</i>	<i>2025</i>
Fournisseurs et frais courus	547 519	657 259
Vacances à payer	254 079	209 831
Salaires à payer	259 029	217 851
Intérêts courus sur hypothèque	30 739	39 293
Autres	2 457	8 188
	1 093 823	1 132 422

8. Subventions et dons reportés

	<i>2026</i>	<i>2025</i>
Services aux Autochtones Canada	40 261	266 786
Ville de Montréal	299 335	62 555
Ministère de la Santé et des Services sociaux	5 205 484	8 934 322
Réseau de la communauté autochtone à Montréal	435 025	420 632
Ville de Montréal (OMHM)	205 775	12 619
Dons	1 594 117	1 862 060
Ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion	585 714	203 857
Makivik	300 000	300 000
Emploi et développement social Canada	164 099	125 000
Ministère du conseil exécutif	125 508	206 920
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	250 000	-
Régie Régionale de la santé et des services sociaux	31 507	-
Ministère de la Sécurité Publique	414 322	-
Indigenous Peoples Resilience (IPRF)	74 227	-
Autres	264 988	271 200
	9 990 362	12 665 951

Projets autochtones du Québec (PAQ)

Notes complémentaires

31 mars 2026

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	2026	2025
Société d'habitation du Québec (SHQ)	1 324 296	1 324 296
CDM	1 236 375	1 236 375
Gouvernement du Canada - SPLI	1 005 875	1 005 875
Contribution au Fonds québécois d'habitation communautaire (FQHC)	(71 379)	(71 379)
Ministère du conseil exécutif	2 037 000	2 037 000
Agence de la santé et des services sociaux	497 470	497 470
Ville de Montréal	4 987 816	4 987 816
Réseau de la communauté autochtone à Montréal	497 875	497 875
Ministère de la Santé et des Services sociaux	561 036	561 036
Centre de transformation du logement communautaire	50 000	50 000
Contribution du milieu	80 000	80 000
Services aux Autochtones Canada	8 488 377	8 488 377
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI)	5 268 533	5 268 533
Fondation famille J.W. McConnell	500 000	-
Autres	706 103	581 103
Amortissement cumulé	(1 754 215)	(1 459 851)
	25 415 162	25 084 526

10. Dette à long terme

	2026	2025
Refuge		
Emprunt de 1 437 033 \$, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur la subvention octroyée par le SRPNI, remboursable par versements semestriels de 56 252 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 4,726 %, renouvelable en décembre 2026, échéant en décembre 2036	956 474	1 021 478
Maison Akhwà:tsire		
Emprunt de 600 000 \$, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur la subvention octroyée par le SRPNI, remboursable par versements semestriels de 74 777 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 8,435 %, échéant en octobre 2028	390 960	500 138
Transition		
Emprunt de 970 273 \$, incluant un montant de 71 379 \$ pour la contribution au FQHC, garanti par une hypothèque de premier rang sur le terrain et le bâtiment, d'une valeur comptable nette de 2 792 921 \$, remboursable par versements mensuels de 3 350 \$, incluant le capital et les intérêts au taux de 2,197 %, renouvelable en juin 2026, échéant en juin 2051	778 682	801 509
	2 126 116	2 323 125
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	210 611	197 463
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	1 643 727	-
	271 778	2 125 662

10. Dette à long terme (suite)

Les versements en capital à effectuer et le solde renouvelable au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	<i>Exigibles</i>	<i>Renouvelable</i>
2027	210 611	1 643 727
2028	129 448	-
2029	142 330	-

11. Affectations internes

Au cours de l'exercice, des montants de 6 050 \$, 10 581 \$ et 1 270 \$ ont été transférés respectivement de l'actif net non affecté à la réserve immobilière, à la réserve mobilière et à la réserve de gestion hypothécaire afin de respecter les conventions d'exploitation.

L'Organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

12. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'Organisme en vertu de baux et de services échéant jusqu'en 2030 totalisent 2 518 530 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2027	2 216 895
2028	155 004
2029	138 298
2030	8 333

13. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction.

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'Organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

13. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses créiteurs et frais courus.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Projets autochtones du Québec (PAQ)
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2026

	2026	2025
	Total	<i>Total</i>
Annexe A - Subventions		
MSSS		
CCSMTL PSOC - Mission globale	370 595	509 446
CCSMTL PSOC - Entente de financement pour activités spécifiques - SCLS	2 277 893	891 283
CCSMTL HPSOC - Plan d'action en itinérance	6 326 108	6 339 515
CCSMTL - Programme Vers un chez soi	537 523	774 502
CCSMTL - Mesures Hivernales	454 439	4 692
CCSMTL - Navigateurs	38 258	46 342
	10 004 816	8 565 780
Gouvernement du Québec		
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI)	108 697	88 051
Gouvernement du Canada		
Emploi et Développement Social Canada	208 730	304 985
Services aux Autochtones Canada	433 357	344 743
	642 087	649 728
Autres subventions		
Réseau de la communauté autochtone à Montréal	556 008	510 720
Ville de Montréal	12 605	85 527
	568 613	596 247
Total	11 324 213	9 899 806

Projets autochtones du Québec (PAQ)
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2026

	2026	2025
	Total	Total
Annexe B - Dons		
Fondation de la Famille Pathy	300 000	300 000
Centraide du Grand Montréal	315 083	190 386
Fondation Hewitt	-	107 844
Fondation Marcelle et Jean Coutu	100 000	100 000
Fondation Chamandy	-	77 327
Dons individuels	50 831	61 274
Banque TD	-	60 000
FCDQ Entreprises	-	50 000
Fondation Familiale Trottier	-	50 000
Choquette-Legault	-	30 000
Fondation J Armand Bombardier	-	30 000
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle	-	21 817
Caisse de dépôt et placement du Québec	-	20 000
Fondation Rossy	-	15 000
Fondation de la famille Zeller	-	10 000
Fondation du Grand Montréal	-	2 000
Fondation RBA	-	2 000
Provost et Associés	-	2 000
Victoire Services inc.	-	2 000
Association Canadienne de recherche théâtrale	-	1 640
North West Rubber LTD.	-	1 000
Makivik Corporation	-	516
Groupe Info Travail (G.I.T)	-	497
Régie Régionale de la santé et des services sociaux	3 493	-
Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes	1 283	-
The J.W. McConnell Family Foundation	150 000	-
Indigenous Peoples Resilience (IPRF)	80 556	-
Fondation Communautaire Juive de Montréal	12 500	-
Port Montréal	10 000	-
St Patrick's Society Of Montreal	2 500	-
	1 026 246	1 135 301
Solde reporté 2024-2025	560 356	225 602
Solde reporté 2025-2026	(580 221)	(317 649)
Total	1 006 381	1 043 254